

# L'Écho des Couloirs

DÉPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE  
**LES BOUCHOUX**  
39370



03 84 42 71 75  
mairie@lesbouchoux.fr

N° 27

**JANVIER 2022**



Journal municipal de la commune des Bouchoux (39370), Gratuit  
Directeur de la publication : Jérôme GRENARD  
Mise en page : Isabelle HEURTIER  
Reproduction : Stratec Oyonnax

## Le mots du Maire

Bonjour à toutes et à tous

2021 comme beaucoup d'années passées fut remplie de rebondissements, d'événements qu'il a fallu gérer au quotidien et, tout au long de l'année il a fallu s'adapter aux restrictions ou obligations données par l'État afin de lutter contre l'épidémie du COVID 19. Ces restrictions ont un impact majeur sur nos finances à plusieurs niveaux. Un exemple flagrant : la location de notre salle polyvalente qui n'a pu être louée quasiment depuis 2 ans, ce qui est pour nous un manque à gagner.

Cette crise a aussi eu un impact considérable sur notre vie sociale, maillon si important dans notre pays. Certes, par rapport à 2020, il y a eu un peu d'amélioration, il reste un énorme chemin avant que nous puissions revivre pleinement nos activités : nous retrouver sur une place de village, dans une salle communale avec des animations ou des activités variées qui faisaient la force de notre commune. Cela reviendra j'en suis sûr avec un peu de patience.

Cette année, le conseil municipal avait la lourde tâche de travailler au remplacement de notre employé communal Michel Rouan. La réflexion sur ce changement s'est opérée par la mise en place d'un groupe de travail dédié à ce recrutement qui a fait paraître une offre d'emploi, reçu 9 candidatures, organisé des entretiens pour chacun. Après toutes ces démarches, Patrick Clément au poste de titulaire et Nathan Laravoire comme 2ème chauffeur pour l'hiver ont été proposés et validés par le conseil. Je voulais remercier Michel Rouan pour toutes ces années passées au sein de notre collectivité. Bonne et heureuse retraite à lui.

Nous avons aussi reçu la démission d'Agathe Roche et de Florence Henriot Colin, ce qui, vous le comprendrez facilement, a augmenté la tâche de travail déjà important pour les conseillers restants. Je respecte leur choix et espère les retrouver dans la vie associative de notre commune.

Ayant la volonté de retrouver une équipe complète, j'ai proposé au conseil municipal de demander à Mr le préfet l'autorisation d'organiser des élections complémentaires, pour permettre de soulager les conseillers et surtout d'apporter des idées nouvelles au sein du conseil municipal. Mr le Préfet a accepté et nous procéderons donc à des élections les 6 et 13 février 2022 afin de pourvoir les 2 postes de conseiller municipal vacants. Nous communiquerons au plus vite sur les modalités d'inscription pour les candidats et l'organisation de ce scrutin.

Autre sujet très important pour l'avenir de notre territoire : nos écoles.

Nous travaillons avec nos communes voisines, les Moussières, la Pesse, Bellecombe, les Molunes et Septmoncel à un regroupement scolaire sur un ou plusieurs sites : soit 2 pôles scolaires : 1 aux Moussières et 1 aux Bouchoux, plus 1 pôle périscolaire et extrascolaire comprenant une crèche et un centre de loisirs à la Pesse. Le 2<sup>ème</sup> scénario dont on parle depuis plus de 25 ans maintenant est un pôle unique central. Pour ma part je suis plus favorable au 1<sup>er</sup> scénario pour les simples et bonnes raisons qu'il est moins coûteux à mettre en place, plus rapide à exécuter et surtout qu'il permet que chaque commune soit dotée d'un pôle dynamique, ce qui, à mes yeux est la base d'un maillage de territoire.

Je rappelle que 3 communes ont déjà validé le 1<sup>er</sup> scénario par délibération. Ce dossier demande un temps et une énergie considérables. Merci à toutes les personnes qui travaillent à sa réussite.

Autre réflexion menée par le conseil municipal mais pas que : l'ouverture à la population des commissions et de différents groupes de travail. Cette réflexion et la mise en place avancent. Une 1<sup>ère</sup> réunion a eu lieu sur la place du village avec pour but d'élaborer une organisation et une méthode de travail entre le conseil municipal, les différentes commissions et toutes personnes de la commune intéressées à donner du temps, de l'énergie et des idées. Je suis très favorable à cette ouverture . Les convocations des différentes commissions avec leur ordre du jour seront affichées exclusivement sur les panneaux municipaux.

Avant de terminer je voudrais vous parler de l'assainissement, ce projet lui aussi a subi un ralentissement dû à la crise sanitaire. Peut être une bonne chose ! car de nouvelles opportunités financières au sein de l'agence de l'eau doivent sûrement voir le jour courant 2022. Ces nouvelles réflexions et solutions nous permettent d'être optimiste à la réalisation de l'assainissement dans les 2 années qui viennent. Je le souhaite et mettrai toute mon énergie à ce qu'elle le soit. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans l'article qui lui est dédié dans cet Écho des couloirs.

2 autres dossiers qui avancent bien : l'atelier de transformation et la réparation de la route du Mappa.

- l'atelier de transformation avance et nous avons bon espoir que les travaux démarrent courant 2022. Je suis persuadé que cet outil sera un énorme atout pour notre commune et surtout pour notre territoire.

- la route départementale du Mappa dont on parle depuis plusieurs années : un accord a été trouvé entre le département et la commune. Vous avez pu suivre toutes les différentes étapes et évolutions de cet accord dans les compte-rendu municipaux de cette année. Sur ce chantier nous avons bon espoir aussi de réaliser les travaux courant 2022 et enfin de rendre circulaire cette voie mais avec sûrement des restrictions de passage.

Bien d'autres dossiers sont à l'étude, bien d'autres projets verront le jour à court et moyen terme.

Je vous laisse parcourir cet Écho des couloirs et vous rendre compte du dynamisme et de l'attractivité de notre commune. Cette année encore je mettrai toute mon expérience et mon énergie à travailler, écouter chacun et chacune d'entre vous et je profite de ce petit mot pour vous souhaiter à vous et vos proches une excellente année 2022.

Jérôme GRENARD

## *Secrétariat de mairie*

### Horaires d'accueil du public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h00 à 11h30 ou sur rendez-vous

Vous pouvez nous adresser vos courriers, messages, demandes par courrier électronique : [mairie@lesbouchoux.fr](mailto:mairie@lesbouchoux.fr)

Nous pouvons vous transmettre rapidement les informations communales par mail : merci de nous faire parvenir votre demande par mail.

Les comptes-rendus du conseil municipal peuvent être téléchargés, en format PDF, sur le site de la mairie : <https://www.lesbouchoux.fr/>

### Changement de domicile :

Article 104 du code civil : *La preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse, faite tant à la municipalité du lieu que l'on quittera, qu'à celle du lieu où on aura transféré son domicile.*

## État civil

### Ils nous ont quitté : Décès

Ginette, Louise GHIBAUDO, Veuve JANIN décédée le 30 janvier 2021 à Saint-Claude  
Cyrille MOREAU, décédé le 5 février 2021 à Groissiat

Guy, Jules, Léopold GROSPELLIER, décédé le 18 mars 2021 aux Bouchoux

Christiane, Marie, Roberte RAYMOND, épouse GUICHON, décédée le 6 septembre 2021 aux Bouchoux

Gérard, Serge GUICHON, décédé le 6 septembre 2021 à LONS LE SAUNIER

### Mariage :

GEORGEAT Frédéric et ALLART Matwenn le 10 juillet 2021

MANIEL Kévin et HUGON Elodie et le 26 juin 2021

### Naissance :

Anais SIMON, fille de Yoann SIMON et Edwige PONCET, née le 3 juin 2021

Marceau ROCHE, fils de Thomas ROCHE et de Agathe ROCHE né le 28 août 2021

## Nouveaux arrivants (au risque d'en oublier)

### Au Village :

Mme MONNIER Louise

M. BRODEQUIS Christophe et Mme COSTANZO Cécile

### La Burne :

Mme GERARD Isabelle

### Champs de Rosset :

M. et Mme CITRO Massimo et Caroline

### Très La Ville :

M. GUEBEY Sébastien

M. BAUDRENGHIEN Grégory et Mme MEDARD Swanny et leurs enfants

M. et Mme MILLIROUX Philippe

M. Patrick CLÉMENT

M. ROUSSAY Jean-Luc

### Sur La Roche :

Camille BAUDEQUIN et Anthony BERRARD

Les Prés Volants :

Mme REDONDO Marisa et M. GALLUO Mattéo

## Informations diverses

### RECENSEMENT : Vous allez avoir 16 ans :

Les garçons et les filles qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile pour effectuer la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense**. Il leur sera remis une attestation de recensement (Justificatif qui leur est demandé pour l'inscription aux examens publics et l'inscription au permis de conduire).

Important : Il ne peut pas en être délivré de duplicata.

### ÉCOBUAGE :

Nous vous rappelons que d'après l'article L.541, L.541-21-2 du Code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

## URBANISME : IMPORTANT

Nous rappelons que certains travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme ; avant tout commencement de travaux, renseignez-vous au secrétariat afin de connaître la réglementation applicable sur la commune des Bouchoux.

Nous rappelons à tous les pétitionnaires, détenteurs d'autorisation d'urbanisme, qu'ils doivent faire parvenir dans les délais dès que la construction est achevée, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), que ce soit pour les permis de construire ou déclarations préalables.

*Des contrôles seront effectués sur les autorisations d'urbanisme qui ont été délivrées et un courrier de rappel sera envoyé au pétitionnaire de l'autorisation d'urbanisme pour dépôt de la DAACT dans les plus brefs délais. Merci de vérifier vos autorisations. N'attendez pas notre courrier.*

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La loi n°2016-1047 du 1<sup>er</sup> août 2016 a rénové les modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

L'inscription est désormais possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le scrutin.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## CHIENS ERRANTS

Nous recevons en mairie de plus en plus de plaintes concernant des chiens en divagation sur le domaine public.

Extraits de l'Arrêté du Maire du 17 mai 2002 :

*Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.*

*Ne sont pas considérés comme chiens errants les chiens de chasse ou de berger, lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés. Les propriétaires de chiens doivent prendre des mesures pour éviter les déjections dans les espaces privés proches des habitations et sur la voie publique, ainsi que les espaces publics de loisirs.*

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2022. L'agent recenseur sera M. Pascal Heurtier qui

déposera les formulaires dans vos boîtes aux lettres. Vous pourrez répondre par internet mais aussi à l'aide du formulaire papier et de l'agent recenseur.



## Commission Bâtiments

Extension de l'épicerie des couloirs

Ce projet est maintenant en cœur de réalisation .

Rappelons l'intérêt de cette extension. Il s'agit d'agrandir les locaux à destination du public, de déplacer les WC aux normes d'accessibilité handicapé et de créer une réserve avec une chambre froide.



L'épicerie bénéficiera lors de ces travaux d'améliorations considérables :

en terme de surfaces grâce à la démolition des cloisons et de la cheminée intérieure il y aura une surface d'environ 70 m2 disponible pour le bar et l'épicerie.

- en terme d'isolation par le changement des châssis fenêtres, par l'isolation du plafond par les combles.

- en terme de qualité confort en réalisant une rénovation complète avec finition des murs et du plafond des surfaces et peintures, en plus de la pose de carrelage au sol sur la totalité de la surface du bâtiment.

en terme de sécurité par une installation électrique totalement refaite et aux normes, un chauffage neuf.

Bien entendu, l'ensemble est réalisé de façon impératives aux normes ERP (Établissement Recevant du Public).

Tous les travaux sont réalisés par des entreprises locales, mais également en régie communale grâce aux compétences de Patrick Clément et de Nathan Laravoire.

Vivement que nous puissions faire nos courses et boire un café vers Johan.



Par ailleurs, nous remercions Jean Yves Aubert qui a gracieusement réparé de l'horloge de l'église dont les chiffres tombaient.

## Commission Eau - Assainissement

La composition de la commission eau-assainissement a été modifiée suite à la démission d'Agathe Roche. Elle est donc composée actuellement de Jérôme Grenard, membre de droit en tant que maire, Benoît Colin, Sylvain Dionnet, Jean-Marc Henrotte, Anne Michamblé.

Concernant le dossier de l'eau, qui dépasse largement les frontières de la commune, la commission a suivi et participé aux réunions du syndicat et n'a pu que constater que les choix initiaux de la retenue de l'Embouteilleux comme source de l'alimentation en eaux des communes raccordées rend difficile la mise en place d'une solution qui réduit les principaux problèmes rencontrés. Si, du point de vue biologique, la potabilité de l'eau reste sous contrôle, les questions de turbidité, d'odeur et de taux d'aluminium demeurent. Une attente raisonnable d'amélioration de la qualité de l'eau peut être envisagée avec le résultat des forages, mais il ne s'agira, dans le cas d'une confirmation des résultats encourageants enregistrés, que d'une solution à moyenne échéance, voire à long terme.

---

Par ailleurs, malgré une pluviométrie abondante cette année, il a été observé des irrégularités dans les débits des sources, et ponctuellement ou localement, des tarissements. Tout cela incite à cartographier les ressources en eau de la commune dont une partie des habitations ne peut compter que sur des citernes et/ou des sources pour leur alimentation.

Concernant l'assainissement, nous avons annoncé dans la précédente édition de l'Écho des Couloirs l'attribution par l'État d'une subvention de 370 000 € suite à notre demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Il va de soi que ce montant ne constitue qu'une partie du montage financier. En particulier, il nous semblait évident que l'Agence de l'Eau RMC (Rhône, Méditerranée, Corse) devait être un acteur central du financement. Or, les règles de co-attribution des subventions État (DETR) et Agence de l'Eau se sont trouvées un moment suspendues, rendant impossible un co-financement. Heureusement cette situation a évolué pendant l'année 2021. Suite à une réunion de la commission avec les représentants de l'État, de l'Agence de l'Eau, de la Communauté de Commune Haut-Jura Saint-Claude et du Parc Naturel du Haut-Jura, nous avons pu préciser les conditions de dépôt d'un dossier de demande de financement à l'Agence de l'Eau au tout début de 2022 dont le montant pourrait être cumulé à la DETR déjà obtenue. Nous bénéficions aussi de l'engagement de l'Agence sur le bassin Bienne, Orbe, Saine, avec l'objectif plus spécifique d'assainissement de la Bienne. Le Tacon étant affluent de la Bienne et Les Bouchoux étant en tête de bassin versant, nous nous retrouvons éligibles pour des travaux d'assainissement. Les résultats concrets issus de cette évolution favorable sont à attendre pour le deuxième semestre 2022 au niveau des décisions.

La Commission Assainissement

### *Un point sur la situation de l'eau...*

Cette année encore l'eau du réseau a été plus que médiocre à la sortie du robinet. La commune par le biais du Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura (SIEHJS) a fait part de son mécontentement à Suez, notre gestionnaire. A plusieurs reprises, des analyses de non-conformité (au niveau du taux d'aluminium) ont été transmises aux communes, sans que pour autant nous n'ayons eu de solutions acceptables sur le traitement de l'eau. Une réunion avec Suez a eu lieu fin septembre, confirmant nos craintes, la station de traitement est obsolète et ne permet plus un traitement correct de l'eau.

La SUEZ a proposé de rénover la station (durée des travaux 4 ans) pour 1 300 000 € sans pour autant garantir une eau de qualité. En effet, l'eau du lac est de plus en plus difficile à traiter et aucun curage ou autre travaux d'amélioration n'est envisageable.

Il est capital de trouver une solution provisoire (pour environ 5 ans, durée nécessaire à la mise en œuvre des forages) de traitement de l'eau en attendant que les forages « du Talonard » à la Pesse, qui pourraient répondre en partie à un retour à une qualité d'eau satisfaisante, soient opérationnels.

Ces forages mis en exploitation, pourraient couvrir environ 300m<sup>3</sup>/jour. Pour rappel, les besoins en période haute (février et été) sont de 500 à 600 m<sup>3</sup>/jour. Pour combler ce manque, plusieurs études sont en cours : l'interconnexion avec le SIE des Rousses, un second site de forage, un appoint avec l'eau du lac... La SUEZ ne semble pas vouloir s'engager pour répondre à cette demande temporaire. Un contact direct a été pris auprès du fournisseur des filtres existants à la station afin d'étudier d'éventuelles solutions nous permettant de traiter l'eau partiellement en attendant cette échéance de 5 ans.

La Délégation de Service Publique (DSP) qui nous lie à Suez prendra fin au 31/08/2022.

Que faire ensuite ?

- Prolongation possible de 12 à 18 mois de la DSP si un accord entre SUEZ et SIEHJS est trouvé

Prestation de services : même service qu'actuellement (traitement, dépannage, facturation) mais sans investissement avec une prise de responsabilité entière du SIEHJS concernant la qualité de l'eau avec appel à concurrence pour une durée à définir.

Un bureau d'étude devra être choisi pour établir le cahier des charges, lancer la consultation et analyser les offres.

- Interconnexion totale avec le SIE des Rousses : peu envisageable nos besoins sont trop élevés (le SIE des Rousses, suite au dernier échange, si accord, apportera seulement entre 55 et 100 m<sup>3</sup>/jour). Un RDV avec le SIE des Rousses a été demandé.

Prospection et réalisation de nouveaux forages (permettant de subvenir aux besoins). Pour envisager une solution, il manque à ce jour plusieurs éléments nécessaires à notre réflexion : le délai de la nomination de l'hydrogéologue agréé, son rapport, le montage du dossier de Déclaration d'Utilité Publique... Si cette nomination se faisait rapidement, la mise en exploitation pourrait être envisagée dans les 18 mois et une prolongation de la DSP suffirait. Une décision pour la suite devra être prise d'ici quelques mois. Nous vous tiendrons bien sûr informés de la situation

La commission se tient à votre disposition si vous avez des remarques ou suggestions à faire remonter au Syndicat concernant cette problématique.

Par ailleurs la commission Eau/Assainissement a débuté l'année dernière un inventaire des points d'eau (sources) du village et de ses hameaux. Nous aimerions poursuivre cette action cette année, car nous le constatons nombre de sources se tarissent, se perdent, les fontaines coulent moins bien qu'avant et l'eau vient à manquer régulièrement dans les citernes et réservoirs. Si vous êtes intéressés par ce travail de collecte d'informations, nous vous rappelons que les commissions sont maintenant ouvertes à l'ensemble des habitants sous la forme de comités consultatifs et que vous y êtes les bienvenus!

Vous l'aurez compris l'eau et sa qualité restent des priorités pour les années à venir, soyez assurés de tout notre engagement pour répondre à vos attentes légitimes.

Les délégués communaux au SIEHJS,

Anne MICHAMBLÉ

Jean-Marc HENROTTE



## *CCAS Centre Communal d'Action Sociale*

L'année 2021 a été rythmée bien sûr par toutes les différentes mesures et annonces du gouvernement, concernant l'épidémie du virus COVID 19. Les membres du CCAS ont suivi ces évolutions et avec les moyens qui sont les leurs, ont fait le maximum pour informer et surveiller toutes les personnes vulnérables.

Notre CCAS a connu plusieurs événements qu'il faut marquer :

- les colis, moment si important pour les aînés de notre commune, mais aussi moment de partage pour les membres du CCAS

Le jour de la fête des mères, le CCAS a organisé la remise des diplômes de la famille à 7 mamans méritantes.

Cette journée ensoleillée a permis à l'ensemble des familles de ces 7 prétendantes de se réunir dans la cour de l'école où chaque enfant ou membre de la famille a remis ce diplôme rempli de grande valeur.

Ce moment chargé d'émotion, de bonheur et d'amour, nous a tous marqué, et dans la période que l'on traverse, ce fut une belle éclaircie. Merci à toutes ces mamans et leur famille.

-Autre moment marquant fut la démission de Sophie Favé et Florence Henriot Colin.

Nous les respectons mais les regrettons. Évidemment, celles-ci ont impacté notre CCAS. Il a fallu nommer 2 nouveaux membres, un issu du conseil municipal, et c'est Isabelle Heurtier qui a émis le souhait d'intégrer notre CCAS et le conseil a validé sa candidature, le 2<sup>ème</sup> membre est nommé hors conseil municipal et c'est Mme Marie-Thérèse Ackermann qui a été sollicitée et qui a accepté de rejoindre le CCAS. Merci à elles 2 et bienvenue.

Autre décision importante en cette fin d'année : les membres du CCAS ont décidé d'augmenter l'aide aux cantines aux parents d'enfants inscrits à l'école. Cette décision est harmonisée avec la décision prise par les élus de la commune voisine de la Pesse. Le CCAS reste à votre disposition et vous souhaite une bonne année.

## *Commission Agriculture Forêt Environnement*

Le projet Atelier Partagé de Transformation de Produits Agricoles est dans sa dernière phase concernant la partie qui relève de la commune. Le géomètre est intervenu pour la division parcellaire. L'étude de sol a été réalisée. Les devis pour la viabilisation de la parcelle sont enregistrés. L'acquisition du terrain est dans sa dernière étape auprès du notaire. Idéalement situé à une croisée de voies de communication, accessible, à proximité d'un point de vente dynamique, cet emplacement est reconnu par nos interlocuteurs comme particulièrement adapté. Ce projet s'insère dans une évolution générale d'agriculture et de transformation de proximité pour une consommation locale. Il s'inscrit dans le Projet Alimentaire Territorial du Haut-Jura animé par Floriane Bauer-Cauneille, chargée de mission Économie de Proximité au Parc naturel régional du Haut-Jura. La Communauté de Communes qui est maintenant porteuse du projet entend bien finaliser cette infrastructure qui correspond à sa compétence en matière de développement économique. 2022 devrait donc être l'année de la réalisation.

La commission Agriculture, Forêt, environnement tient ici à saluer l'engagement de l'équipe de maraîchage qui nous a encore fourni cette année 2021 des légumes sains et bons qui n'ont fait que quelques mètres pour atterrir dans nos assiettes.

C'est d'autant plus méritoire qu'après une année de sécheresse, a succédé un été bien arrosé qui a profité au mildiou et a interrompu la production de tomates !

Pour la partie forêt...

Nous vous annonçons que la rénovation de la cabane du Chapuzieux coté Cernétrou, arrive à son terme et que cette dernière est utilisable dès à présent! Alors n'hésitez pas que vous soyez pris dans la tempête ou juste en quête d'un endroit pour pique niquer ou passer une soirée entre amis, la cabane est à votre disposition. Nous vous rappelons cependant que pour que cela fonctionne et que chacun puisse en profiter, un peu de savoir vivre est à emporter avec soi. Donc n'oubliez pas de ramener vos déchets avec vous et de remettre du bois pour les suivants si vous faites un feu!

### *Commission Voirie*

Cette année encore la commission voirie a mis toute son énergie au suivi des voies et chemins de la commune. Nous avons prévu un programme de travaux qui s'est vu complètement bouleversé, une fois de plus. Après avoir subi courant du mois de juin un orage d'une énorme intensité, important des cumuls d'eau jamais vu au dire de nos anciens.

Tous les chemins de la commune ont été impactés par d'énormes dégâts rendant l'accès à certaines habitations très compliqué. Il a fallu dans un premier temps rapidement rendre les voies et chemins carrossables et praticables à tous les riverains habitants le long de ceux-ci.

Cette première phase a été menée par la commission, l'employé communal, et avec l'aide de riverains et nous les remercions. À la suite de ce phénomène, il a fallu faire un état des lieux. Celui-ci a permis d'établir un nouveau programme de travaux avec, de nouvelles priorités aussi bien sur le terrain que financière. C'est pourquoi la commission, après accord du conseil municipal, a déposé plusieurs dossiers d'aide au titre de la DST d'urgence, afin de nous aider à supporter le coût des travaux. Après réponse favorable du département, la commission a proposé au conseil de lancer des travaux sur le chemin du Pré Millet et de Petite Combe. Certaines de ces opérations étaient déjà inscrites au budget mais pas toutes. Le 1er chemin, celui du Pré Millet a bénéficié d'une recharge importante de matériaux, de la sortie du bois du côté de la ferme jusqu'à l'embranchement du chemin d'En Ganet. Les fossés ont été curés et profilés, et un passage du casse caillou sur la couche de finition a terminé l'opération. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Rochet, et les cailloux fournis par le GAEC de la Sablière.

Le chemin de Petite Combe a bénéficié de 2 phases de travaux : le curage des fossés, la pose d'une buse au niveau du virage des Massant, ce qui a amélioré considérablement la canalisation des eaux de ruissellement puis la fin du bétonnage de ce chemin commencé sur plusieurs mandats.

Cette opération tant dans sa réflexion, que dans son exécution et son financement, a été menée conjointement avec les riverains et habitants empruntant ce chemin. Tout n'a pas été facile.

Domage qu'après la mise en place du béton, un étourdi a roulé sur la partie basse du chemin occasionnant 2 rouées que la commission s'est engagée à réparer.

La commission a mené une campagne d'enrobé à chaud. Ce matériau jamais utilisé par notre commune, permet de combler et réparer de plus grosses parties dégradées. Cet essai s'est vu très concluant et certainement, si possible nous reconduirons cette expérience. Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidé à mettre en place cet enrobé.

Comme vous avez pu le voir sur le compte rendu du conseil municipal, d'autres dossiers ont été travaillés cette année. Nous vous donnerons l'avancée de ceux-ci prochainement.

La commission voirie vous souhaite une bonne année.

## *SIVOS RPI Les Bouchoux / La Pesse*

Les élus du SIVOS se réunissent régulièrement pour gérer les différents dossiers afférents au fonctionnement des deux écoles du RPI La Pesse Les Bouchoux qui accueillent cette année 14 élèves en maternelle, dans la classe de Coline Antoni, 14 en cycle CP/ CE1 dans la classe de Claude Mercier et 15 en CMI/CM2 dans la classe d'Isabelle Kolly.

Le SIVOS gère les services de garderie et de cantine. Il finance aussi l'adhésion à Côté Cour qui permet aux enfants des écoles d'assister à des spectacles jeunes public .

Scolariser les enfants sur notre territoire, pérenniser les écoles rurales reste une priorité pour nos communes.

Après la signature de la convention de ruralité avec l'État, l'Éducation Nationale maintient les 5 postes d'enseignant sur les écoles de l'ensemble des communes signataires : Les Bouchoux, La Pesse, les Moussières, Bellecombe et les Molunes jusqu'en 2022 et probablement 2023. Les communes s'engagent à déployer un projet collectif par la fusion des 2 RPI Les Bouchoux la Pesse et les Moussières Bellecombe les Molunes. Outre la fusion des écoles afin d'accueillir les enfants de la Petite Section au CM2 , un pôle complémentaire constitué d'un centre de loisirs et d'une mini crèche doit s'articuler avec ce pôle scolaire. Le centre de loisirs a déjà fonctionné avec succès cette année 2021 en été et aux petites vacances, l'école des Moussières constituant le lieu d'accueil pour les enfants.

Ce projet complexe est travaillé par un COPIL constitué des maires et d'élus des différentes communes auxquels s'ajoutent les délégués de parents d'élèves. Les bâtiments communaux actuels sont étudiés, état des lieux, transformation, adaptation. Les transports en bus repensés, sans oublier l'aspect juridique et la création de locaux pour l'accueil du centre de loisirs extra-scolaires et de la mini crèche. Ce vaste et laborieux projet pour l'heure reste encore en phase d'étude où les différents scénarios d'implantation n'ont pas encore été arrêtés. Cette année 2022 devrait permettre nous l'espérons de décider et dessiner les contours de cette nouvelle offre scolaire intercommunale.

Par ailleurs, un travail est en cours pour signer une convention entre l'État, l'Éducation nationale et les collectivités pour que notre RPI entre dans une convention de Territoire Numérique Rural ( incluant aussi les écoles des Moussières et de Septmoncel).

Les délégués : Isabelle Heurtier (Présidente), Caroline Augé Chevassus (Vie présidente) Julien Carnot et Benoît Collin , titulaires et Audrey Grandclément et Jérôme Grenard (Suppléants)

Le journal communal ouvre ses pages aux associations et aux acteurs économiques de la commune. Les informations données sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les responsables d'associations et d'entreprises ont été contactés pour fournir un texte ; pour celles qui en ont communiqué un, il se trouve ci-après.

### Comité des fêtes et des Animations

Comme pour beaucoup d'associations, les activités du comité des fêtes ont connu des aléas en traversant la crise sanitaire actuelle. Rappelez-vous : 15 mars 2020. Elle a renoué avec son rôle d'animation de la commune en organisant la journée du 14 juillet 2021. Ses activités de gymnastique et de chorale ont repris en septembre. Le CA issu de l'AG du 05 novembre 2021 a lancé la Juraquette 2022. Association adhérente au comité ou particulier, vous souhaitez organiser un événement sur la commune : le comité des fêtes facilite/ aide à sa réalisation en louant à titre gracieux son parc de matériel. Bénévoles, vous serez les bienvenus pour votre participation à l'un ou l'autre de ces projets, moments toujours conviviaux et de bonne humeur partagée. A bientôt !  
 Site web : <https://bouchouxcdfetes.jimdosite.com/>



Comité des Fêtes et des Animations  
 4 sur la place  
 39370 Les Bouchoux

### ACCA des Bouchoux

#### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU LE 01/10/2021

Présents : Rouan Michel, Perrier Cornet Jean Pierre, Colin Gilbert, Pricaz Jean Luc, Dronier Jean,

Poncet Jean Pierre, Wesphale Florian Vuillermoz Michel.

Monsieur Rouan présente sa lettre de démission du poste de Président mais reste membre du bureau.

Il passe la parole au Vice Président JP Perrier Cornet. Ce dernier accepte la démission et propose l'élection d'un nouveau président. Monsieur Jean Luc PRICAZ se porte candidat, il est élu à l'unanimité. Il demande à être déchargé du poste de Secrétaire. Michel Vuillermoz accepte cette charge.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Pricaz Jean Luc

Vice Président : Perrier Cornet Jean Pierre

Trésorier : Colin Gilbert

Secrétaire : Vuillermoz Michel.

A Les Bouchoux le 02/10/2021

Le Président

## *Club Alphonse Gaillard*

Le Club Alphonse Gaillard a repris ses activités, réunions hebdomadaires dans la salle de justice, où, durant les après midi du mardi, les membres se retrouvent dans une ambiance chaleureuse pour jouer aux cartes, belote, tarot, scrabble et autres jeux de société.

De plus, chaque premier lundi du mois, un atelier mémoire permet, au cours d'une suite de petits exercices variés, avec des souvenirs locaux et régionaux, de passer un moment agréable.

Cette association appelée aussi, Club du temps libre, créée en février 1980, a traversé ces quarante dernières années, avec la même rigueur, la même continuité, le même plaisir des adhérents.

Toutes les communes voisines ayant aussi des associations de retraités, c'est avec elles, durant ces dernières années, avant la crise sanitaire, que nous avons effectué, séjours, voyages, concours de belote. Nous espérons que tous ensemble, nous pourrions continuer afin de pérenniser ces activités.

Le club accueille avec plaisir tous nouveaux adhérents et présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Président : Claude MERMET

*Vie associative*



## *CIS des Couloirs et Amicale des Pompiers*

Le centre d'Incendie et de Secours des Couloirs compte actuellement 15 sapeurs-pompiers dont 3 femmes. 4 sapeurs-pompiers ont la double appartenance avec le CIS Les Couloirs (Viry et La Bienné) : A noter également le retour du SCH Emmanuel MERMET.

Depuis le mois de septembre, la fonction « double Permanence Opérationnelle » a été mis en place avec le CIS Les MOUSSIÈRES. Cela nous permet désormais de mutualiser les sapeurs-pompiers des deux centres afin d'augmenter notre capacité opérationnelle et d'armement de nos engins respectifs. Ainsi un sapeur-pompier peut être disponible pour nos deux CIS en simultané.

En ce qui concerne les interventions, le CIS Les Couloirs a réalisé jusqu'à présent 26 interventions dont 1 accident de la circulation, 21 SUAP (secours d'urgences à personnes), 1 petit feu et 3 feux de structure.

L'amicale regroupe à ce jour, 15 pompiers actifs et 16 anciens pompiers.

L'amicale a perdu un de ses membres en la personne de Simon GRENARD.

L'amicale a accueilli 2 naissances Hélène de Loïc GRENARD et de Noémie CHARMETTE et Albin de Coraline VINCENT et de Nicolas VIGNOT : On espère de futurs pompiers, bienvenue à eux.

Cette année encore la crise sanitaire nous a joué des tours.

Seul le 14 juillet a pu se dérouler, organisé conjointement avec le comité des fêtes des Bouchoux, manifestation très attendue, malgré tout le feu d'artifice et le concours de pétanque n'ont pu avoir lieu.

Espérons des jours meilleurs.

La fin de l'année coïncide avec la tournée des calendriers : elle a commencé début décembre, dans le respect de la distanciation sociale, nous ne nous attarderons pas dans les foyers à notre grand regret pour votre protection, merci aux généreux donateurs comme chaque année.

L'amicale et le centre de secours vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 à tous ainsi qu'une bonne santé.

Le centre a toujours besoin de recruter. Pour tout contact, appeler le lieutenant Alexandre Perrier-Cornet (06 89 37 14 36) ou le président de l'amicale Raphaël Grenard (03 84 42 72 87).



## *Vergers des couloirs*

2021 est pour notre association l'année de la concrétisation du projet de construction de notre local-serre-remise sur la dalle coulée l'an dernier. Sous la houlette de notre chef de chantier Yves, nous avons édifié la structure de cette cabane de 20m<sup>2</sup>. 5 m<sup>3</sup> de bois issus des chablis de la commune et sciés au Crêt ont été mis en œuvre. L'édifice est maintenant hors d'eau, les cloisons et menuiseries viendront au fil des disponibilités. Grand merci à nos charpentiers !

Les doutes liés à la situation sanitaire, le manque de pommes de cette année et l'orientation de nos disponibilités vers la construction ont conduit à ne pas proposer de journée de pressage.

Les autres activités habituelles ont été menées : entretien mensuel du verger, greffes de variétés prélevées au Verger Tiocan dans le pays de Gex, vente de plantons et plantes sèches sur les marchés et préparation d'un petit jardin attenant, mis à disposition par la commune, pour y implanter une pépinière.

Les campagnols aussi ont été actifs cette année, fléau partagé avec les agriculteurs, maraichers et tous jardiniers du secteur... Ces rongeurs continuent à infliger de gros dégâts à nos arbustes, du fait de leur prédilection pour les racines de pommiers.

A ceci près nous nous souhaitons et vous souhaitons une année 2022 qui permette la poursuite des projets dans une situation sanitaire plus légère.

Philippe Laurent, Président de l'association Vergers des Couloirs

4, sur la place, Les Bouchoux

03 84 42 72 67

[limalaurent@club-internet.fr](mailto:limalaurent@club-internet.fr)



## La Zone du dehors

La Zone du dehors suscite des moments de rencontre entre les habitant-es des Hautes Combes et des invité-es qui viennent parfois de loin. Hébergée dans la grange d'une maison aux Roches d'Orvaz, l'association est ouverte à toutes et tous, avec la volonté de dépasser les réflexes individualistes, de cultiver ce qui nous est commun. Les soirées se prolongent autour d'une soupe au coin du feu.

Depuis sept années d'activité, le lieu est régulièrement fréquenté au fil d'une programmation curieuse et variée, parfois co-organisée avec d'autres associations. C'est à la fois des rendez-vous réguliers (week-end annuel de chant polyphonique, séances de cinéma sur pellicule avec la Cinémathèque des Monts Jura), mais aussi des découvertes toujours renouvelées (soirée à l'occasion du 8 mars, résidences de création artistique, journée des résistances, ateliers d'éducation populaire, théâtre, partage de savoirs sur le vivant, échanges avec des réalisatrices de films, discussions autour de sujets de société, évènements poétiques et musicaux...).

En 2021, nous avons accueilli deux nouvelles conférences gesticulées. JE TRAVAILLE AVEC DEUX AILES de Manue Cournarie, et PRINCESS BÉKILLE ET LES GRANDS MÉCHANTS LOUPS d'Aurélié Rolland, des moments de réflexion et d'émotion particulièrement appréciés.

Cet automne, l'idée du ciné-concert IRISH DESTINY a vu le jour grâce aux musicien-nés des Bouchoux Lucie Périer & Her Big (Hus)Band. La magie des airs traditionnels irlandais joués en direct sur un film muet des années 1920 a emporté la salle !

Autrices et éditeurs viennent régulièrement présenter leurs publications, tandis que continue de s'étoffer la bibliothèque de consultation et de prêt.

Nous annonçons nos rendez-vous par voie d'affichage au village et par liste de diffusion : n'hésitez pas à nous communiquer votre email pour recevoir les détails de notre programmation.

Au plaisir de vous retrouver à l'une ou l'autre de nos propositions de rencontre !

Coordonnées : Sur la Roche,  
39370 Les Bouchoux  
zdd@riseup.net  
Contact : Romain Dunand





## *APE Association des Parents d'Élèves*

"L' Association des Parents d'Élèves du RPI La Pesse-Les Bouchoux

Chaque années, l'APE du RPI La Pesse Les Bouchoux organise plusieurs manifestations afin d'aider au financement des activités scolaires et extra-scolaires des élèves.

Vente de chocolats pour Noël, vente de sapins, stand au marché de Noël des Bouchoux, tombola, course relais en ski, vente d'un plat à emporter, repas de fin d'année, petite restauration et repas lors de la fête de La Pesse... autant d'occasions de venir soutenir nos actions !!!

Si vous le souhaitez, vous pouvez également adhérer à notre association en tant que membre bienfaiteur. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail: [apelapesseslesbouchoux@gmail.com](mailto:apelapesseslesbouchoux@gmail.com) ou sur notre page Facebook.

Au plaisir de vous rencontrer lors des manifestations.

Le bureau de l'APE"



En haut, de gauche à droite : Elodie Maniel (membre actif), Jessica Pillon (secrétaire), Emilie Blanc (vice-présidente), Cynthia Mercé (présidente)

En bas, de gauche à droite: Sùreya Leprince (vice-secrétaire), Lena Cavé (membre actif), Sophie Michaud (Trésorière).



### Skyfall Fire Rain

Notre association a pu cette année tirer de nombreux feux d'artifice notamment grâce à forte du bouche-à-oreille qui nous a permis de nous faire connaître d'un grand nombre de personnes cette année.

Nous avons eu l'occasion d'illuminer 9 mariages et fêtes privées, dans les communes environnantes et dans l'Isère. Nous avons également eu l'opportunité de faire le feu d'artifice le festival Idéclik à Moirans-en-Montagne le 13 juillet. Toutes nos forces vives étaient réquisitionnées avec un résultat à la hauteur des attentes.



Malheureusement le feu d'artifice du 14 juillet aux Bouchoux a été annulé à cause des intempéries. Mais nous serons présents l'année prochaine pour embellir la soirée.

Pour l'année 2020 le défi était de maintenir des dates malgré la pandémie, pour 2021 il était davantage d'ordre météorologique. Les éléments ne nous ont pas épargnés mais ils nous ont toujours permis de pouvoir tirer et de satisfaire nos

clients.

Skyfall Fire Rain a déjà de nombreuses dates pour l'année à venir.

Au nom de toute notre équipe je vous souhaite une très belle année 2022.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement .

Kevin DAVID

Président de l'association

Téléphone : 0659881407

Mail: [skyfall.firerain@gmail.com](mailto:skyfall.firerain@gmail.com)

Site Web: <https://skyfall-firerain.com/>



## Christine Richard Artiste

Meilleurs vœux de bonheur et de santé à toutes et à tous,

2022 est là et je me demande bien quelles surprises, bonnes et moins bonnes, nous réserve cette nouvelle année ...

Quoi qu'il en soit, vous pourrez continuer à compter sur L'Art au 14 rue en Bonneville !

L'Art est une valeur sûre aux multiples définitions, l'Art de peindre, l'Art de recevoir, l'Art d'aimer, L'Art de prendre soin de nos proches...

A mon niveau l'atelier s'agrandit et investit tout le rez de chaussée côté rue avec des transformations prévues début été ;

Vous êtes chaleureusement invités (en passant un petit coup de fil c'est mieux!) dors et déjà, à me rendre visite afin de rencontrer mes tableaux ;

Histoire de vous donner des idées, je travaille actuellement sur 2 commandes ; l'une, abstraite, concerne les couleurs des Chakras associées à des symboles Reiki ;

l'autre, figurative, une vue des Bouchoux depuis la Croix des Couloirs.



Voilà !

Bien à vous, à bientôt  
Christine

## La ferme au chapeau vert

Nous vous proposons comme chaque année yaourt , fromage et la nouveauté : des glaces de brebis , viande d'agneau, œufs, en vente directe à la ferme , à toute heure. Les agneaux seront là dès le mois de mars ! Les circonstances de l'année écoulée nous ont en partie éloigné du marché du dimanche , mais nous serons ravis de participer, de nouveau, à ces bons moments !

Nous proposons également à la location un gîte et deux yourtes, soit 18 places d'hébergement labellisés accueil paysan, meublés, pour une location en gestion libre allant de la nuit à la semaine.

Il y a aussi une salle d'accueil et d'activités pédagogiques où nous accueillons petits et grands en visite à la ferme, et pouvant être louée pour des réunions, séminaires ou stages. Nous l'ouvrons librement aux initiatives locales qui la font vibrer en musique, chants , et autres moments magiques qui nous nourrissent également !

Continuons , tous ensemble , à cultiver ces levains !

Http : //www.chapeauvert.com  
courriel : [info@chapeauvert.com](mailto:info@chapeauvert.com)



Je me nomme Elaine Bergevin, je suis Accompagnatrice au Mieux-Être Personnel. Je vous reçois dans un cadre hors du commun dans « L'Atelier de Féelaine » à La Combe de Leary, sur notre magnifique commune des Bouchoux. Cet Espace est dédié au Bien-Être et à l'Évolution des Consciences.

Des moments de détente et de déconnexion total y sont assurés.

Je vous propose les prestations suivantes :

Massages Bien-Être

Massages et Soins Ayurvédiques

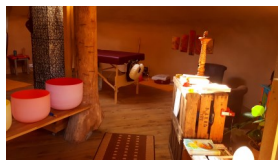
Soins Énergétiques et Sonores

Relaxations Sonores

Consultations Ayurvédiques

Consultations d'Accompagnement au Bien-Être

Cours de Yoga



Les cours de Yoga ont lieu 1 fois par semaine et sont ouverts à tous.

Aucune expérience de yoga ni de méditation n'est nécessaire pour intégrer les séances.

Vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment au cours de l'année...ma porte reste toujours grande ouverte pour accueillir de nouvelles personnes.

Cette année les cours ont lieu le mardi matin de 10h à 12h au tarif de 18 €.

N'hésitez absolument pas à me contacter si vous voulez de plus amples renseignements sur les prestations que je propose et si vous désirez être mis au courant des différents stages et événements spéciaux que j'organise régulièrement.

C'est toujours une immense joie pour moi de partager des informations concernant mon travail.

Avec Amour Humour et Légèreté



Elaine Bergevin  
Combe de Leary  
39370 Les Bouchoux  
06 77 25 05 61

Vous pouvez aussi consulter mon site internet [www.massage-BienEtre-Jura.com](http://www.massage-BienEtre-Jura.com) où vous trouverez le détail des Massages que je propose.



<http://www.dgcarrelage.fr>

SARL DG CARRELAGE est une entreprise locale située au  
9 Rue de La Millère  
39370 LES BOUCHOUX .

Tél. 03 84 42 72 72 Mobile 06 78 80 20 85

email : [dgcarrelage@orange.fr](mailto:dgcarrelage@orange.fr)

Mr Denis GRANDCLÉMENT est le gérant de cette petite société artisanale qui est en mesure de vous proposer tout projet de CARRELAGE, FAÏENCE, TERRASSE et PETITE MAÇONNERIE. Il vous établit des devis gratuits en fourniture et pose pour tous travaux à exécuter et vous apporte les conseils d'un professionnel de 40 ans d'expérience.

Venez nous rendre visite sur notre site internet : [dgcarrelage.fr](http://dgcarrelage.fr)



*La vie économique*

## *Skyfall Fire Rain*

Notre association a pu cette année tirer de nombreux feux d'artifice notamment grâce à forte du bouche-à-oreille qui nous a permis de nous faire connaître d'un grand nombre de personnes cette année.

Nous avons eu l'occasion d'illuminer 9 mariages et fêtes privées, dans les communes environnantes et dans l'Isère.

Nous avons également eu l'opportunité de faire le feu d'artifice le festival Idéclik à Moirans-en-Montagne le 13 juillet. Toutes nos forces vives étaient réquisitionnées avec un résultat à la hauteur des attentes.

Malheureusement le feu d'artifice du 14 juillet aux Bouchoux a été annulé à cause des intempéries. Mais nous serons présents l'année prochaine pour embellir la soirée.

Pour l'année 2020 le défi était de maintenir des dates malgré la pandémie, pour 2021 il était davantage d'ordre météorologique. Les éléments ne nous ont pas épargnés mais ils nous ont toujours permis de pouvoir tirer et de satisfaire nos clients.

## L'école Anémochore

École communale des musiciens romains

Saison 2021-2022

www.ecole-anemochore.com

cours de flûte traversière, chant, banjo, accordéon,  
guitare  
langues & informatique

Bonjour à toutes et tous,

L'école anémochore au 2 rue de la Millère est très heureuse d'avoir accueilli, au cours de cette année quelque peu mouvementée, une trentaine d'apprentis musiciens du village et alentours (et parfois même à l'étranger avec les cours en ligne !) et de tous les âges !

C'est un réel plaisir que de partager et transmettre notre passion pour la musique, à travers les cours individuels, les ateliers collectifs mais aussi avec la chorale des Bouchoux, les Bouch'Rondes, qui fait appel à Lucie depuis septembre pour assurer la direction du chœur !

Nous sommes également sollicités pour des interventions extérieures auprès de l'école de musique d'Orgelet, de bibliothèques, et centres sociaux pour animer des stages et des ateliers autour des musiques du monde, qui pourront avoir lieu dès que les agitations du moment se seront apaisées.

Nous espérons reprendre bientôt les ateliers collectifs (musique irlandaise, musiques du monde) ainsi que les veillées à la Chaumière, et nous nous réjouissons de vous retrouver pour partager des moments conviviaux et chaleureux en musique !

A très bientôt,

Lucie et Nicolas.

**Renseignements, tarifs, inscriptions :** 07 66 82 43 23

collectif.anemochore@gmail.com

www.ecole-anemochore.com/



### [Sirops de chez nous, Daiz Laurent, Très la Ville](#)

Nos sirops sont fabriqués de façon artisanale, à petite échelle, avec des plantes cultivées dans notre jardin, ou cueillies dans la nature autour de chez nous, dans le Haut Jura. Ils sont élaborés avec le plus grand soin, avec du sucre biologique, sans colorant ni conservateur afin de d'obtenir un produit le plus naturel et savoureux pour votre palais.

Ces sirops se dégustent aussi bien avec de l'eau fraîche qu'avec de l'eau pétillante, de l'eau chaude, du vin blanc, dans les salades de fruits et selon votre imagination...

Selon la saison et le stock nous proposons des sirops de :

*fleurs d'aubépine, fleurs de sureau, rhubarbe, pousses d'épicéa, aspérule, tilleul, roses, diverses sortes de menthes, mélisse, hysope, gentiane, thym, et les fruits (coings, prunes, cassis...) selon l'année !*

Vous nous retrouverez sur les marchés et dans les points de vente locaux.



## Flofarines



Une année que les pains fleurissent à Désertin. En plus des pains au lin, et des grains de courge-tournesol, des campagnes, des noix, et des noisettes, la désertine a vu le jour ; toujours au levain, mais en forme de baguette avec un mélange de farine de paysans-meuniers. Les viennoiseries et brioches sont toujours disponibles.



Des pains à l'ancienne, cuits dans un four à chauffe directe au feu de bois, sont disponibles sur commande, les mardis :

- à la ferme au chapeau vert
- à l'épicerie des Couloirs.

Et à la ferme de la Sablière, à Désertin, chez Mickaël et Lucie Poncet le mercredi, et le jeudi, de 15h30 à 19h et le vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h et le samedi du 9h à 12h.

D'autres nouveautés sont prévus pour les fêtes, n'hésitez pas à venir les découvrir à la ferme ou sur le site : [flofarines.opendistrib.net](http://flofarines.opendistrib.net)

Belle et heureuse année 2021 !  
Florence Henriot-Colin,  
06 38 03 67 62  
à Désertin.



## *Faut qu'ça pousse*

est heureux de vous retrouver au printemps prochain pour une nouvelle saison maraîchère, Nous vous proposerons de nouveau nos divers

légumes de saison cultivés au naturel,

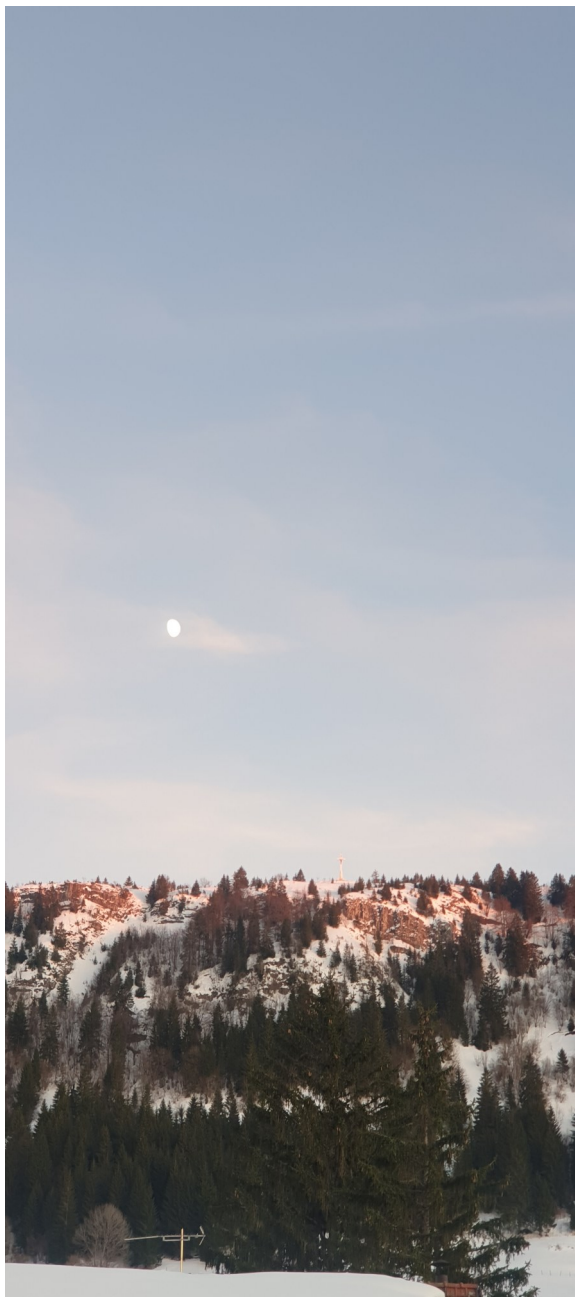
Nous développerons aussi cette année la production de petits fruits (fraises, casis, groseilles,..)

On se retrouve donc à la belle saison sur le marché des Bouchoux le dimanche matin, Nous proposerons toujours des paniers sur réservation le mercredi dès juillet,

Enfin, comme chaque année, un bon de commande pour l'achat de plants potagers sera mis à votre disposition à l'épicerie des Bouchoux et à la boulangerie de la Pesse dès mi février, Attention formulaire à retourner avant fin mars, que nous puissions semer en conséquence,

On vous remercie pour le soutien et la fidélité que vous nous apportez,  
A très vite,

Les marachers, Damien et Marjolaine



*En raison des  
mesures sanitaires  
la cérémonie des  
voeux que nous  
souhaitions  
organiser le 15  
janvier ne pourra  
pas avoir lieu.*

*L'ensemble des élus  
du conseil  
municipal vous  
adresse tous ses  
meilleurs voeux de  
bonheur, de santé  
et de réussite.*

*Que 2022 permette  
à tous de passer de  
bons moments  
conviviaux .*